

d'elle. Act. ix. La foule entière des indigents s'écriait qu'elle avait perdu sa mère et sa bienfaitrice. Chose qui frappait d'admiration, la pâleur n'avait point altéré les traits de son visage; ce visage était empreint d'un tel calme et d'une telle dignité qu'on s'imaginait la voir endormie et non morte. Les psaumes étaient tour à tour récités en grec, en latin, en syriaque, et non-seulement pendant les trois jours qui précédaient son inhumation sous le parvis de l'église et près de la grotte du Seigneur, mais encore pendant toute la semaine, tous ceux qui s'étaient rendus s'appropriant les funérailles et les larmes. La vénérable vierge, sa fille Eustochium, comme un enfant sevré se jette sur sa mère, ne pouvait en être arrachée : elle ne cessait de couvrir de baisers les yeux de Paule, de coller son visage à celui de sa mère, protestant qu'elle voulait avec elle descendre au tombeau.

30. Jésus en est témoin, cette mère ne laissait pas même une obole à sa fille, mais de grandes dettes plutôt, et, ce qui présentait une difficulté beaucoup plus grande, une multitude immense de frères et de sœurs, qu'elle ne savait comment nourrir, qu'elle ne pouvait abandonner sans impiété. Quoi de plus admirable que cette vertu? une femme de la plus haute naissance, ayant autrefois de riches possessions, et maintenant réduite presque au dénuement le plus absolu, parce qu'elle avait tout distribué sous l'impul-

ntriculam) se perdidisse clamabat. Quodque mirum sit, nihil pallor mutaverat faciem; sed ita dignitas quadam, et gravitas ora compleverat, ut eam putares non mortuam, sed dormientem. Græco, Latino, Syroque sermone Psalmi in ordine personabant, non solum tri-duo, donec subter ecclesiam, et iuxta specum Domini conderetur; sed per omnem hebdomadam, cunctis qui venerant, summo furore et propriis credentibus lacrymis. Venerabilis virgo filia ejus Eustochium, quasi ablectata super matrem suam, abstracta a parente non poterat: deosculari oculos, haurire vallui, totum corpus amplectari, et se cum matre telle sepeperi.

30. Testis est Jesus, ne unum quidem nummum ab ea filia derelictum, sed, ut ante jam dixi, derelictum magnum ses aliorum; et, quod his difficilior est, fratrum et sororum immensam multitudinem, quos sustentare arduum, et adhibere impium est. Quid hoc virtute mirabilis, feminam nobilissimam familie, magnis quondam opibus, tanta fide omnia dilargitam ut ad egestatem pene ultimam perveniret? Jactent alii pecunias, et in corbonam Dei ara congesta, funeralibusque aureis dona pendente. Nexo plus dedit panperi-

sion d'une foi sublime. Que d'autres vantent l'or et l'argent accumulés dans le trésor de Dieu, les dons appendus aux murs sacrés. Personne n'a plus donné aux pauvres que celle qui n'avait rien réservé pour elle-même. Désormais elle possède les richesses et les biens « que l'œil n'a pas vus, que l'oreille n'a pas entendus, qui ne sont jamais entrés dans le cœur de l'homme. » II *Corinth.* II, 9. C'est notre sort que nous pleurons, et nous semblerions envier sa gloire, si nous pleurons plus longtemps celle qui règne au ciel.

31. Soyez calme, Eustochium, vous avez reçu un magnifique héritage. Le Seigneur est votre part; et, pour augmenter votre joie, voilà que votre mère est couronnée d'un long martyre. Ce n'est pas seulement par l'effusion du sang qu'on acquiert cette gloire; c'est aussi par une vie pure et sans tache, ce martyre est de chaque jour. La première couronne se compose de roses et de violettes, la seconde est composée de lis. Voilà pourquoi il est écrit dans le Cantique des Cantiques : « Mon bien-aimé est blanc et rouge; » *Cant.* v, 10; dans la paix et dans la guerre il donne la même récompense aux vainqueurs. Comme Abraham, votre mère a prêté l'oreille à cette parole : « Sors de ta terre natale, du milieu de tes parents, et viens dans la terre que je te montrerai. » *Genes.* XII, 1. Elle a écouté le Seigneur disant par la bouche de Jérémie : « Fuyez du milieu de Babylone, et que chacun sauve son

bus quam que sibi nihil reservavit. Nunc illa divitiis fruitur et his bonis « que nec oculus vidit, nec auris audivit, nec in cor hominis ascenderunt. » II *Cor.* II, 9. Nostram vicem dolemus, et invidere potius glorie ejus videbimur, si voluerimus diutius flere regnantem.

31. Secura esto, Eustochium, magna hereditate ditata es. Pars tua Dominus; et, quo magis gaudeas, mater tua longo martyrio coronata est. Non solum enim effusio sanguinis in confessione reputatur; sed et virtus quoque mentis servitus immaculata quotidiana martyrium est. Illa corona de rosis et violis plectitur (Ms. S. Max. *teztitur*), ista de liliis. Unde et in Cantico scribitur Canticozum : « Fratruelis meus candidus et rubicundus; » *Cant.* v, 10; et in pace et in bello eadem premia vincitibus tribuens. Mater, inquam, tua audivit cum Abraham : « Exi de terra tua, et de cognatione tua, et veni in terram quam ostendam tibi; » *Gen.* XII, 1; et per Jeremiam Dominum precipientem : « Fugite de medio Babylonis, et salvate animas vestras. » *Jerem.* LIII, 6. Et usque ad diem mortis suæ non est reversa in Chaldeam, nec ollas Ægypti et virulentias carnum desideravit; *Ezod.* XVI;

sed, choris comitata virginis, civis est Salvatoris effecta, et de parvula Bethleem celestia regna descendens, dicit ad verum Noemi : « Populus tuus, populus meus, et Deus tuus, Deus meus. » *Ruth.* I.

âme. » *Jerem.* XLVIII, 6. Jusqu'au jour de sa mort elle a refusé de revenir dans la Chaldée; elle n'a regretté ni les ragôts ni les viandes succulentes de l'Égypte. *Ezod.* XVI. Entourée des chœurs des vierges, elle est entrée dans la cité du Sauveur; de la petite ville de Bethléem elle est montée aux royaumes célestes; elle dit à la vraie Noémi : « Votre peuple est mon peuple, et votre Dieu est mon Dieu. » *Ruth.* I.

32. Ce travail, je l'ai dicté dans une demi-lumière, sous le poids de la même douleur que vous soutenez. Chaque fois que j'enfonçais le stylet dans la cire, m'efforçant de tenir ma promesse, les doigts se raidissaient, la main était paralysée, la pensée me faisait défaut; ce discours inculc, sans élégance et sans éclat, ne pourra que vous attester le désir qui me l'a fait écrire.

33. Adieu, Paule; aidez par vos prières les dernières années de celui qui vous fut si dévoué. Votre foi et vos œuvres vous unissent au Christ; étant en sa présence, vous obtenez plus facilement ce que vous demandez. « J'ai dressé un monument plus durable que l'airain, » *Horat. od.* III, que les siècles ne pourront jamais détruire. J'ai gravé votre éloge sur votre tombeau, et je l'ai ajouté à ce volume, afin qu'on apprenne partout où il parviendra, que vous avez été louée et que vous reposez à Bethléem.

Vient ensuite l'épigramme : « La fille des Scipion et des Paul Emile, celle qui descendait à la fois

des Gracques et de l'illustre famille d'Agamemnon, repose sous cette pierre; ses parents lui donnèrent le nom de Paule, elle fut la mère d'Eustochium, elle occupa le premier rang dans les familles sénatoriales de Rome; et puis elle embrassa la pauvreté du Christ et se retira dans les campagnes de Bethléem. »

A l'entrée de la grotte on lisait : « Voyez-vous cette étroite sépulture taillée dans le roc? c'est le dernier asile de Paule, qui règne dans les cieux. Abandonnant son frère, ses parents, Rome, la patrie, la richesse, ses propres enfants, elle est venue mourir à Bethléem. C'est ici votre crèche, ô Jésus, c'est ici que les Mages, portant leurs symboliques présents, vous reconnuent homme et Dieu. »

34. L'heureuse et sainte Paule s'endormit le septième jour des calendes de février, le troisième jour de la semaine après le coucher du soleil. Elle fut ensevelie le cinquième, Honorius étant pour la sixième fois consul et ayant Aristenetus pour collègue. Elle avait vécu, depuis sa grande résolution, cinq ans à Rome, vingt à Bethléem. Elle était âgée de cinquante-six ans, huit mois et vingt-trois jours.

LÉTRE CVIII.

AU PRÉTRE RIPARIUS.

Averti par une lettre de ce prêtre que Vigilance signifiait qu'on ne doit pas honorer les cendres des

Eustochii genitrix, Romanæ prima Senatûs;
Pæperium Christi, et Bethlemicæ cura secunda est

In fronte speluncæ :

Aspicit angustum, præcisa in rupo sepulcrum?
Hospitium Paule est, celestia regna tenentis.
Fractum, segregatum, Romanæ patriæque reliquens,
Dirictas, sobolem, Bethlemi condidit antro.
Hic præsepo tuum, Christe, atque hic mystica mæci
Munera portantes, hominique Deoque dedere.

34. Dormivit sancta et beata Paule, septimo Kalendas Februarias, tertia sabbati post solis occubitum. Sepulta est quinto Kalend. eorumdem, Honorio Augusto sericeo et Aristeneto Consulibus. Vixit in Augusto proposito, Romæ annos quinque, Bethleem annos viginti. Omne vita tempus implevit, annis quinquaginta sex, mensibus octo, diebus viginti et uno.

EPISTOLA CVIII.

AD RIPARIUM PRESBYTERUM.

Admonitus, Riparii Presbyteri litteris, quod Vigilantiam doceret Martyrum non esse colendum cineres,

Scipio quam genuit, Peni federe parentes,
Græcecum soboles, Agamemnonis inclita proles,
Hoc acce in tumulo; Pandam dicere priores,

martyrs, et condamnait les veilles solennelles des chrétiens auprès de leurs tombeaux, Jérôme lance ici ses premiers traits et prélude au combat, déclarant qu'il est prêt à réfuter l'erreur de cet homme, s'il peut avoir son livre.

1. Ne pas répondre à la lettre que vous m'avez envoyée, ce serait de l'orgueil; y répondre, c'est de la témérité. Vous m'interrogez sur des choses qu'on ne saurait énoncer ni même entendre sans une sorte de sacrilège. Vous me dites que Vigilance, un nom dont on l'a sans doute décoré par antiphrase, c'est Dormitance qu'il eût fallu l'appeler, ouvre de nouveau sa bouche fétide et lance contre les reliques des martyrs, ses hideuses éruciations, qu'il nous traite de fossoyeurs et d'idolâtres, nous qui vénérions comme des restes sacrés les ossements des morts. Misérable homme dont on ne saurait assez déplorer la folie! Il ne comprend pas qu'en parlant de la sorte il est lui-même un Samaritain et un Juif; car ces peuples tiennent pour immondes les corps des trépassés, s'imaginent même que les objets renfermés dans la même maison sont souillés, suivant la lettre qui tue et non l'esprit qui vivifie. Pour nous, non-seulement nous n'adorons pas les reliques des martyrs, mais nous n'adorons pas même le soleil et la lune, les anges et les archanges, les chérubins et les séraphins, ni rien de ce qui est nommé dans le siècle pré-

damaestrique solennes Christianorum ad eorum sepulcra vigilas, hac epistola quasi velatur, ac prae-hudit ad paginam, ostendens se paratum ad refellendum hominis errorem, si libros illius ad se mittat.

1. Acceptis primum litteris tuis, non respondere, superbia est; respondere, lemeritatis. De is enim rebus interrogas, quae et proferre et audire sacrilegium est. Als Vigilantium, qui xxi' ἀντιπρῶτον hoc vocatur nomine (nam Dormitantius rectius diceretur) os fodidum rursus aperire, et pitorem spurcissimum contra sanctorum Martyrum proferre reliquias; et nos qui ens suspicimus (al. suspicimus) appellare cinerarios et idololatrias, qui mortuorum-hominum ossa veneremur (al. veneramur). O infelicem hominem, et omni lacrymarum fonte plangendum, qui haec dicens, non se intelligit (al. intelligit) esse Samaritanum et Judaeum, qui corpora mortuorum pro immundis habent, et etiam vasa que in eadem domo fuerint, pollui suspicantur; sequentes occidentem litteram, et non spiritum vivificantem. Nos autem non dico Martyrum reliquias, sed ne solem quidem et lunam, non Angelos, non Archangelos, non Cherubim, non Seraphim, et omne nomen quod nominatur et in presenti saeculo

sent ou dans la vie future, *Ephes.* 1; ne voulant pas servir la créature plutôt que le Créateur, qui est béni dans tous les siècles. Mais nous honorons les reliques des martyrs pour faire remonter nos adorations à Celui dont ils sont les témoins. Nous honorons les serviteurs pour que l'honneur rejaillisse sur le Maître, qui disait: « Qui vous reçoit, me reçoit. » *Matth.* x, 40. Donc les reliques de Pierre et de Paul sont immondes? donc ce qui reste du corps, de Moïse est immonde aussi? C'est le Seigneur lui-même cependant, selon le texte hébraïque, qui prit soin de l'ensevelir. *Deut.* xxxiv. Et chaque fois que nous entrons dans les Basiliques des apôtres, des prophètes ou des martyrs, nous allons porter nos hommages dans des temples d'idoles? les cierges allumés devant leurs tombeaux sont autant de signes d'idolâtrie? Je dirai quelque chose de plus, qui retombe sur la tête du blasphémateur, qui guérisse enfin ou détruise ce cerveau malade, afin que les âmes des simples ne soient pas perverties par de semblables impiétés. Donc le corps du Seigneur lui-même déposé dans le sépulcre était immonde? Et les anges qui se tenaient là vêtus d'une robe blanche, veillaient autour d'un cadavre souillé? C'est ainsi qu'après plusieurs siècles le réverrait Dormitance; ou plutôt telles devaient être les suites de ses orgies. Voilà comment, à l'exemple du persécuteur

et in futuro, *Ephes.* 1, colimus et adoramus; ne serviamus creaturæ potius quam Creatori, qui est benedictus in saecula. Honoramus autem reliquias Martyrum, ut enim cujus sunt Martyres adoremus. Honoramus servos, ut honor servorum redundet ad Dominum, qui ait: « Qui vos suscipit, me suscipit. » *Matth.* x, 40. Ergo Petri et Pauli immundae sunt reliquiae? ergo Moysi corpusculum immundum erit? quod, juxta Hebraicam Veritatem, ab ipso sepulchro est Dominus. *Deut.* xxiv. Et quotiescumque Apostolorum et Prophetarum Veritatem, ab ipso sepulchro ingredimur, toties idolorum templa veneramur? accensique ante tumulos cerei, idololatrie insignia sunt? Plus aliquid dicam, quod redundet in aeternis caput; et insaniam cerebrum vel sanet aliquando, vel delect; ne (al. nec) tantis sacrilegiis simplicium animarum subvertantur. Ergo et Domini corpus in sepulchro positum, immundum fuit? Et Angeli, qui candidis vestibus utebantur, mortuo cadaveri atque polluto prebentur ecubias; ut post multa saecula Dormitantius somniaret, imo eructaret immundissimam crapulam; et cum Juliano persecutore, Sanctorum Basilicas aut destrueret, aut in templa converteret?

Julien, il en viendrait à renverser les Basiliques des saints, ou bien à les convertir en temples.

2. Je suis étonné que le saint évêque dans le diocèse duquel on dit qu'est ce prêtre, cède à sa fureur, et qu'il ne s'arme pas de la verge apostolique, de la verge de fer, pour briser ce vase inutile, qu'il ne livre pas enfin la chair à la mort pour que l'esprit soit sauvé. *Corinth.* v. Qu'il se souvienne de cette parole: « Si vous apercevez un larron, vous couriez avec lui et vous deveniez le complice des adultères. » *Psal.* xlii, 48. Qu'il se souvienne aussi de ce passage: « Au matin j'exterminais tous les pécheurs de la terre, j'expulsais de la cité du Seigneur tous ceux qui commettaient l'iniquité; » *Psal.* c, 8; et de cet autre: « Ceux qui vous haïssent, Seigneur, ne les ai-je pas haïs, ne frémisais-je pas contre vos ennemis? Je les haïssais d'une haine parfaite. » *Psal.* cxxxviii, 21, 22. S'il ne faut pas honorer les reliques des martyrs, comment lisons-nous dans l'Écriture: « Précieux est devant le Seigneur la mort de ses saints? » *Psal.* cxv, 6. Si leurs ossements souillent ceux qui les touchent, comment Elisée mort ressuscita-t-il un mort? comment ce corps qui gisait immonde, comme Vigilance dirait, communiqua-t-il la vie? Donc encore tout le camp d'Israël, tout l'espace occupé par le peuple de Dieu fut immonde, parce que ce peuple emportait avec lui dans le

2. Miror sanctum Episcopum, in cujus parochia esse Presbyter dicitur, acquiescere furori ejus; et non virga Apostolica, virgaque ferrea confringere vas inutile, et tradere in interitum carnis, ut spiritus salvus fiat. I *Cor.* v. Meminerit illius dicti: « Si videbas furem, curabas cum eo, et cum adulteris portionem tuam ponebas; » *Psal.* lxx, 48; et alio loco: « In matutino interficiebam omnes peccatores terra, ut disperderem de civitate Domini omnes operantes iniquitatem; » *Ibid.* c, 8; et iterum: « Nonne odientes te, Domine, odio habui, et super inimicos tuos tabescebam? Perfectio odio oderam illos. » *Ibid.* cxxxviii, 21, 22. Si non sunt honoranda reliquiae Martyrum, quomodo legimus: « Pretiosa in conspectu Domini mors Sanctorum ejus? » *Ibid.* cxv, 6. Si ossa eorum (al. mortuorum) polluant contingentes, quomodo Elisaeus mortuum mortuum suscitavit, et dedit vitam, IV *Reg.* xiii, corpus quod, juxta Vigilantium, jacebat immundum? Ergo omnia castra Israelitici exercitus et populi Dei tere immunda, pro Deo pietas. Unde et in *Lege* dicitur: « Si frater tuus, et amicus, et uxor, que est in sinu tuo, depravare te voluerit a veritate, si manus tua super eos, et effundes sanguinem eorum, et au-

désert le corps de Joseph et ceux des patriarches, jusqu'à ce qu'il fût entré dans la Terre promise avec ces cendres impures. Et Joseph, ce type lointain du Seigneur Jésus, ne se rendit pas moins coupable, lui qui mit tant de soin à transporter dans Hébron les ossements de Jacob, pour joindre un père immonde à d'immondes aïeux, un cadavre à des cadavres? O langue que la médecine devrait opérer, ou plutôt, ô tête dont il faudrait guérir la folie, afin qu'il apprit un jour à se taire celui qui ne sait pas mieux parler. Je vis autrefois le monstre, et je voulu enlacer sa fureur dans les témoignages de l'Écriture comme dans les bandelettes d'Hippocrate; mais il glissa sous ma main, il bondit en arrière, il m'échappa; et par delà les flots de l'Adriatique et les Alpes cotiennes, il poussa contre nous de sauvages clameurs. Tout ce qu'il dit dans sa démenée ne peut être appelé que clameur et vocifération.

3. Peut-être me reprochez-vous, secrètement en vous-même, de me déclamer ainsi contre un absent. Je vous confesserai ma douloureuse impression; je ne puis pas entendre avec patience de pareils sacrilèges. J'ai lu le coup frappé par Phinée sur l'impudique, *Num.* xxv, la sévérité d'Elie, III *Reg.* xviii, le zèle de Simon le Chananéen, le terrible jugement de Pierre vouant à la mort Ananie et Saphire, l'inébranlable cons-

foit, qui tanta ambitione, Jacob in Hebron ossa portavit; ut immundum patrem, avo et avo sociare immundis, et mortuum mortuis copularet? O prescientem linguam a medicis, imo insanum curandum esput; ut qui loqui nescit, dicat aliquando reticere. Ego (al. ergo) vidi hoc aliquando portentum, et testimoniis Scripturarum, quasi vinculis Hippocratis, volui ligare furiosum; sed alibi, excessit, evasit, erupit; et inter Adriae fluctus Cottiae regis Aegis, in nos declamando clamavit. Quotiens enim amens loquitur, vociferatio et clamor est appellandus.

3. Tacita me forsitan cogitatione reprehendas, cur in absentem invaher. Fatebor tibi dolorem meum. Sacrilégium tantum patienter audire non possum. Legi enim seiomastem Phinees, *Num.* xxv, austeritatem Eliae, III *Reg.* xviii, zelum Simonis Chananæi, Petri severitatem, Ananiam et Sapphiram trucidantis, *Act.* v, Paulique constantiam, qui Elymam magum, viis Domini resistentem, aeterna caecitate damnavit. *Ibid.* xiii. Nos ror crudelitas, pro Deo pietas. Unde et in *Lege* dicitur: « Si frater tuus, et amicus, et uxor, que est in sinu tuo, depravare te voluerit a veritate, si manus tua super eos, et effundes sanguinem eorum, et au-

tance de Paul, qui frappe d'une éternelle cécité le magicien Elymas pour avoir entravé les voies du Seigneur. La piété pour Dieu n'est jamais une cruauté pour l'homme. Il est écrit dans la loi : « Si votre frère, votre ami, votre femme elle-même veulent vous détourner de la vérité, étendez la main sur eux, n'hésitez pas à verser le sang, faites disparaître le mal du milieu d'Israël. » *Deut.* xii, 28. J'insiste : Donc les reliques des martyrs sont immondes? C'est à tort que les apôtres ont tant souffert pour ensevelir avec honneur le corps immonde d'Etienne, pour l'accompagner d'un si grand deuil? et ce deuil ne devait pas être notre joie? Vous me dites qu'il exécuter les veilles; mais en cela il agit contre son nom : Vigilance veut dormir, afin de ne pas entendre ces paroles du Sauveur : « Ainsi vous n'avez pu veiller une heure avec moi? Veillez et priez pour que vous n'entriez pas en tentation. L'esprit est prompt et la chair est faible. » *Math.* xxvi, 40; *Marc.* xiv, 37. Ailleurs le prophète chante : « Je me levais au milieu de la nuit pour vous louer sur les jugements de votre justice. » *Psalm.* cxviii, 62. Nous lisons aussi dans l'Evangile que le Seigneur passait les nuits en prière, et plus loin, que les apôtres renfermés dans une prison veillèrent toute la nuit, que leurs chants pieux ébranlèrent la terre, firent que le géolier se convertit et que les magistrats avec toute la ville furent saisis de frayeur. Paul a dit : « Per-

feres melius de medio Israel. » *Deut.* xii, 28. Iterum dicam : Ergo Martyrum immunda sunt reliquia? Et quid passi sunt Apostoli, ut immundum Slephani corpus tanta funeris ambulatione præcederent, et facerent ei planctum magnum; et eorum luctus in nostrum gaudium vertetur? Nam quod dicitis eum vigilans exorari, facit et hoc contra vocabulum suum, ut velit dormire Vigilantius, et non audiat Salvatorem dicentem : « Sic non potuistis una hora vigilare mecum? Vigilate et orate, ut non intretis in tentationem. Spiritus promptus est, sed caro infirma. » *Math.* xvi, 40; *Marc.* xiv, 37. Et in alio loco Propheta decantat : « Media nocte surgebam, ut confiterer tibi, super iudicia iustitiae tuae. » *Psalm.* cxviii, 62. Dominum quoque in Evangelio legitimus pernoctasse, et Apostolos clausos carcere tota nocte vigilasse, ut illis psallentibus terra quateretur, custos carceris crederet, magistratus et civitas torquerentur. Loquitur Paulus : « Orantibus insistite, vigilantes in ea; » *Coloss.* iv, 2; et in alio loco : « In vigiliis frequenter. » *II Cor.* xi, 27. Dormiat itaque Vigilantius, et ab exterminatore Aegypti cum

sévérisez dans la prière, veillez en priant; » *Coloss.* iv, 2; et dans une autre épître : « Appliquez-vous à de fréquentes veilles. » *II Corinth.* xi, 27. Que Vigilance se plonge donc dans le sommeil, et qu'il y périsse avec les Egyptiens par la main de l'ange exterminateur. Disons-nous avec David : « Il ne dormira ni ne sommeillera, celui qui garde Israël. » *Psalm.* cxx, 4. Ainsi viendra vers nous le Saint, *AN*, ce qui signifie le *Vigilant.* *Dan.* iv, 40. Si parfois il s'endort à cause de nos prévarications, disons-lui : « Levez-vous, pourquoi vous endormir, Seigneur? » *Psalm.* xliii, 23. Réveillons-le, écrivons-nous, quand notre esprit menace de sombrer : « Maître, sauvez-nous, nous périssons. » *Math.* viii, 26.

4. Je voulais en dire davantage, si la brièveté qu'exige une lettre ne m'obligeait par pudeur à m'arrêter là. Si vous aviez eu l'attention de m'envoyer les cantilènes renfermés dans ces livres, nous aurions pu savoir à quoi précisément il fallait répondre. Nous n'avons fait que battre l'air, et nous avons mis en évidence, moins son infidélité, évidente du reste pour tout le monde, que notre foi. Désirez-vous que nous écrivions contre lui un traité véritable, faites-nous donc parvenir ses puérilités et ses inepties; alors il entendra ce que prêchait Jean-Baptiste : « La cognée est déjà à la racine de l'arbre. Tout arbre qui ne produit pas de bons fruits sera retranché et mis au feu. » *Math.* iii, 10.

Aegypti dormiens suffocetur. Nos dicamus cum David : « Non dormitabit neque dormiet, qui custodit Israel. » *Psalm.* cxx, 4; et veniat ad nos Sanctus, et, qui interpretatur *vigil.* *Dan.* iv, 40. Et, si aliud propter peccata nostra dormierit, dicamus ad eum : « Exurge, quid dormitas, Domine? » *Psalm.* xliiii, 23. Excitemusque illum, et navicula fluctante, clamemus : « Magister, salvos nos fac, perimus. » *Math.* viii, 26.

4. Plura dicere volebam, si non Epistolæ brevitatis pudorem nobis tacendi imponeret; et, si tu librorum ipsius ad nos volumines mittere cantilenas, ut scire possemus ad que (al. *ex quæ*) rescribere deberemus. Nunc autem aerem verberavimus, et non tam illius infidelitatem, quam omnibus patet, quam nostram fidem aperuimus. Ceterum si volueris longiorum nos advensum eum librum scribere, mitte neniis illius et ineptias, ut Joannem Baptistam audiat prædicantem : « Jam securis ad radices arborum posita est. Omnis arbor quæ non facit fructum bonum, excidetur, et in ignem mittetur. » *Math.* iii, 10.

LETTRE CIX.

AUGUSTIN A JÉRÔME.

Augustin s'applique à calmer Jérôme qu'il avait quel que peu blessé par ses lettres. Il déclare avoir reçu l'apologie de ce dernier contre Rufin; mais il déplore que des hommes aussi distingués, autrefois unis par les liens d'une étroite amitié, soient maintenant engagés dans une aussi déplorable lutte. *Au vénéré seigneur et frère bien-aimé son confrère dans le sacerdoce, Jérôme, salut dans le Seigneur, Augustin.*

1. Je pense bien qu'avant de recevoir cette lettre, vous aurez déjà reçu ma précédente, que je vous ai envoyée par le serviteur de Dieu mon cher fils le diacre Cyprien; et vous avez dès lors appris d'une manière indubitable que la lettre dont les exemplaires, m'avez-vous dit, étaient parvenus jusqu'à vous, est réellement de moi. De là vient, je suppose, que je suis frappé et balloté par vos réponses, comme le téméraire Darès l'était par les lourds et terribles castes d'Entelle. *Enéid.* v. Je répondrai cependant à cette lettre que vous avez daigné m'envoyer par notre

EPISTOLA CIX.

AUGUSTINI AD HIERONYMUM.

Hieronymum literis suis nonnulli offensum demulcere studet Augustinus. Apologium illius contra Rufinum accepisse se testatur, deplorans tantos inter viros, quondam amicissimos, tam amuralentam discordiam incidisse.

Domino venerando, et desideratissimo fratri compresbytero HIERONYMO, AUGUSTINUS in Domino salutem.

1. Quamvis existimem antequam ista sumeres, venisse in manus tuas litteras meas, quas per Dei servum, filium nostrum Cyprianum Diaconum misi, quibus certissime agnosceres meam esse epistolam enjus exemplaria illuc pervenisse (al. *venisse*) commemorasti; unde jam me arbitror rescriptis tuis, velut En-

saint fils Astérius, et dans laquelle j'ai vu l'expression multiple de votre bienveillance et de votre affection envers moi, en même temps que les traces d'une âme quelque peu blessée. En avançant dans cette lecture, je n'étais pas plus tôt radouci que je recevais un nouveau coup. Chose qui m'étonnait par-dessus toutes les autres, après avoir dit que vous n'aviez pas cru devoir légèrement vous en rapporter aux exemplaires de ma lettre, de peur qu'en la réfutant vous ne me fournissiez l'occasion de me plaindre à bon droit d'avoir été condamné sans que mon juge se fût assuré si j'étais coupable, vous me sommerez après cela de vous écrire sans détour si la lettre était réellement de moi, et de vous envoyer des exemplaires authentiques, afin que nous puissions, sans amertume et sans aucun ressentiment, discuter ensemble les textes de l'Écriture. Et comment pourrions-nous nous livrer à cette discussion sans quelconque rancune quand vous êtes prêt à me blesser? ou, si telle n'est pas votre intention, comment pourrais-je moi-même, alors que vous ne m'avez pas blessé, vous dire avec jus-

tellinis (a) gravibus atque acerbis castibus, *Enéid.* V. tanquam audacem Daretum cepisse pulsari atque versari; nunc tamen eis ipsis respondebo literis tuis, quas mihi per sanctum filium nostrum Astერიум jam (al. *abest jam*) mittere dignatus es, in quibus multa in me comperi tuis benevolentissimæ caritatis, et rursus quædam nonnullis a me tue offensivis indicia. Itaque ubi mulebar legens, ibi continuo feriebar: hoc sane vel maxime admirans, quod cum te dicas exemplaribus litterarum mearum ideo non temere putavisses credendum, ne forte, te respondente, lassus justè expostularem, quod probare ante debuisses meum esse sermonem et sic rescribere; postea jubeas, si mea est epistola, aperte me scribere, aut mittere exemplaria veriora, ut absque ullo rancore stomachi, in Scripturarum disputatione verserem. Quo pacto enim possu-

(a) Benedidit juxta veteres editiones, glandibus, quam lectioem ex eo utrumque probare potuissent, quod plumbæ aliquot glandes essent in castibus, quemadmodum in illa Entelli, qui plumbæ insito ferroque rigebat. Vides quæ castium picturas vel ex æpologorum, vel ex gemmarum antiquarum sculpturis exhibet Mercurialis de Gymnasticis lib. 2. At Martianus *glandibus* legi, et ad libri oram, *Non agas*, inquit, *hic glandibus*. Quod ut bene monuerit, certe grandes Entelli conus vocari laud potuissent, quando auctor est Virgilius lib. V, grandiores illos, quibus acer *Eryx* in prælia suctus, etc., ab Entello remissos, quod cum his congressi Dares recussaret :
Et satus Anchisa castus pater extulit *ÆQUOS*,
Et *PARIBUS* palmis amborum incussit armis.

Nos illud aliquando putavimus alludi :

Quam multa grandine nimbis
Calmibus crepitant, sic densis icibus heros
Creber utraque manus palat, versatque Dardæ.

proinde *glandibus* scribi *glandibus*, sive *glandibus*, non displicuissent. Nunc vero *gravibus* omnino legendum placet ex Virgiliana allusione ubi *græces* Entelli castus, sive icus describantur, et ipse *memoris* et *mole valens*, dicitur, et

Stat *GRAVIS* Entellus, nique tantus,
Ipse *GRAVIS* *GRAVITATE* ad terram pondere vasto. (Edit. Mign.)

tion que vous auriez dû vous assurer que j'étais réellement l'auteur du discours, pour me répondre ensuite, c'est-à-dire pour me blesser ? En effet, si vous ne m'aviez pas blessé par votre réponse, quel droit aurais-je de réclamer. Et, comme en réalité, vous me répondez d'une manière blessante, quel moyen nous reste-t-il de discuter ensemble le texte des Livres saints sans aucune amertume ? Mais Dieu me garde d'être blessé, si vous parvenez à me démontrer d'une manière certaine que vous avez mieux compris que moi le passage controversé de l'Épître apostolique, ou quelque autre texte sacré. Dieu me garde même de ne pas vous remercier comme d'un précieux avantage, d'avoir été éclairé par vos leçons ou corrigé par vos réprimandes.

2. Au fond, mon bien cher frère, si vous ne vous étiez pas regardé comme offensé par mes écrits, vous n'auriez pas eu l'idée que je le serais par vos réponses. Pour moi, je ne pourrai jamais avoir de vous cette opinion, qu'à moins de vous croire blessé par moi vous m'écriviez de manière à me blesser ; et, si vous avez pu vous imaginer que j'étais assez dénué de raison pour me sentir offensé dans le cas où vous ne m'auriez pas écrit de la sorte, c'est en me jugeant ainsi que vous m'offensez. Mais non, vous n'auriez pu former en aucune façon un tel jugement, n'ayant jamais éprouvé de ma part rien de sem-

bles ; car, bien que reconnaissant mon style, vous n'avez pas même voulu croire que je fusse l'auteur de cette lettre. Vous aviez parfaitement compris que je serais en droit de me plaindre, si vous alliez témérairement m'attribuer un écrit qui ne serait pas de moi : avec combien plus de justice ne me plaindrais-je pas d'être tenu pour ce que je ne me suis jamais montré ? Impossible donc de vous dérober par cette issue et de prétendre que, n'ayant pas reçu de réponse offensante, j'étais assez fou, dans votre opinion, pour me choquer d'une réponse qui ne le serait pas.

3. Reste donc que vous étiez dans la disposition de ne pas m'épargner dans votre réponse, si vous veniez à savoir par un document certain que j'étais l'auteur de la lettre. Or, comme j'ai la conviction que vous n'auriez pas voulu me maltraiter injustement, je n'ai plus qu'à reconnaître ma faute, celle de vous avoir blessé le premier par une lettre dont je ne puis pas nier la paternité. Pourquoi donc m'efforcer de lutter contre le courant du fleuve, et ne pas vous demander plutôt pardon. Je vous en conjure par la mansuétude du Christ, accordez-moi votre indulgence, si je vous ai blessé ; ne rendez pas le mal pour le mal, en me blessant à votre tour. Et vous me blesseriez si vous gardiez le silence sur les erreurs que je puis avoir commises, soit dans mes écrits soit dans mes discours. En reprenant

exemplaribus, etiam cum stylo meum nesses, temere credere noluisse. Si enim non immerito vidisti, me juste expostulatum fuisse, si temere crederes esse litteras meas, que non essent mee : quanto justius expostularem, meipsum temere putatum talem qualem me expertus non esset qui putavisset ? Nequaquam ergo ita prolaberis, ut te non rescribente quo laederer, me tamen existimares nimis insipientem, etiam tali tuo rescripto laedi poluisse.

3. « Restat igitur ut laedere me rescribendo dispneres, si certo documento meas esse illas litteras nesses. Atque ita, quia non credo quod injuste me laedendum putares, superest ut agnoscam peccatum meum, quod prior te illis litteris laeseram, quas meas esse negare non possum. Cur itaque conor contra lumen tractum, ac non potius veniam peto ? Obsecro ergo te per mansuetudinem Christi, ut, si te laesi, dimittas mihi, nec, me vicissim laedendo, malum pro malo reddas. Laedes autem me, si mihi tacueris errorem meum, quem forte inveneris in scriptis vel in dictis meis. Nam si ea in me reprehenderis que reprehendenda non sunt, te potius (al. magis) laedis quam me : quod absit a moribus et sancto proposito tuo, ut hoc facias

voluntate laedendi, culpans in me aliquid depre maledico, quod mente veridica scis non esse culpandum. Ac per hoc aut benevolo corde arguas, etiam si caret delicto, quem (al. quod) arguendum putas : aut paterno affectu mulceas, quem abjicere nequeas. Potest enim rari ut tibi videatur aliud quam veritas habet ; dum tamen aliud, abs te non fiat, quam caritas habet. Nam et ego amissionem reprehensionem tuam gratisime accipiam, etiam si reprehendi non mérit, quod recte defendi potest. Aut agnoscam simul et benevolentiam tuam et culpam meam ; et, quantum Dominus donat, in alio genere in alio emendatus inveniar.

4. « Quid ergo ? fortasse dura, sed certe salubria verba tua tanquam cœlestis Entelli pertimescam ? Cœdebat ille, non curabatur, et ideo vincabatur, non sanabatur. Ego autem si medicinalem correptionem tuam tranquillius accipero, non dolebo. Si vero infirmitas vel humana vel mea, etiam cum veraciter arguitur, non potest non (al. me) aliquantulum contristari ; melius tumor capitis dolet dum curatur quam

en moi ce qui ne serait pas répréhensible, ce n'est pas moi que vous blesseriez, c'est vous-même ; mais ni vos sentiments ni votre vocation sainte ne permettent de supposer que vous agissiez dans le but de faire une blessure, de déchirer d'une dent gratuitement cruelle ce que dans votre for intérieur vous sauriez n'être point blâmable. Il faut, par conséquent, accuser avec bienveillance celui que vous pensez devoir accuser, alors même qu'il serait exempt de toute faute ; ou bien que vous traitiez avec une paternelle affection celui qu'après tout vous ne pouvez pas rejeter. Il n'est pas impossible, absolument parlant, que votre opinion ne soit pas conforme à la vérité ; l'essentiel est que vous ne fassiez rien qui ne le soit à la charité. Une correction pleine de bonté, je la recevrai de votre part avec la plus grande reconnaissance, quand bien même elle ne serait pas méritée et que j'aurais un moyen légitime de défense. S'il en est autrement, je reconnaitrai tout ensemble votre bienveillance et ma faute ; le Seigneur me donnera, je l'espère, de me montrer reconnaissant et repentant.

4. Quoi donc, vos paroles, dures peut-être, mais salutaires à coup sûr, les craindrai-je comme les cestes d'Entelle ? Son antagoniste était frappé, et non guéri ; c'est pour cela qu'il subissait la défaite. Pour moi, si je reçois avec calme votre médicinale correction, je ne me plaindrai pas. Et même, si l'infirmité, soit inhé-

dum ei parcitur, et non sanatur. Hoc est enim quod acute vidi, qui dixit utiliores esse plerumque iniucos oburgantes, quam amicos oburgare metuentes. Illi enim dum rixantur, dicunt aliquando vera, que corrigamus : isti autem minorem quam oportet exhibent justitiæ liberatorem, dum amicitie timent exasperare dulcedinem. Quapropter et si forte hoc, ut tibi videris, lassus senectute corporis, non vigore animi tamen, in area dominica fructuosus labore desudans ; eadem assum (al. sum), si quid perperam dixi, fortius fige pedem. Non mihi esse debet molestum pondus etatis tue, dummodo conteratur pes culpe meæ.

5. « Proinde illud quod in extremo epistolæ tunc posuisti, cum magni desiderii suspitio vel lego vel recolo. Utinam, inquis, « mererem complexus tuos ; et collatione mutua vel doceremur aliqua, vel disceremur. » Ego autem dico : Utinam saltem propinqua terrarum locis habitaremus ; ut, si non possent misceri nostra colloquia, litteræ possent esse erchiores. Nunc vero tanto locorum intervallo absumus a sensibus nos-

rente à l'homme, soit particulière à moi, ne peut pas s'empêcher, l'accusation serait-elle vraie, d'éprouver quelque tristesse, mieux vaut que la tête souffre de l'extirpation d'un tumeur, que de garder le mal dans la crainte de la souffrance. C'est ce qu'avait parfaitement vu celui qui disait que les ennemis disposés à relever nos fautes sont ordinairement préférables aux amis dont la crainte ferme la bouche. Les uns, dans leur haine, nous signalent souvent de véritables défauts, et nous mettent à même de les corriger : les autres ne montrent pas la liberté qu'on devrait avoir pour la justice, craignant d'altérer les doux rapports de l'amitié. Il est possible, comme vous le dites vous-même, que vous soyez un bœuf appesant par l'âge ; mais vous conservez encore toute la vigueur de l'âme, tandis que vous arrosez de vos utiles et fécondes sueurs l'aire du souverain Maître ; me voici, et, si j'ai dit quelque chose de répréhensible affermissiez davantage votre pied. Je ne dois pas me révolter contre le poids de votre âge ; pourvu que la paille de ma faute soit broyée.

Aussi, ce que vous avez écrit à la fin de votre lettre, je le lis ou le repasse avec un ardent soupir. « Plût à Dieu, me disiez-vous, que j'eusse le bonheur de vous embrasser, et celui d'enseigner ou d'apprendre quelque chose dans de réciproques entretiens. » Quant à moi, je me borne à dire : Plût à Dieu que nous fussions du moins dans des contrées plus rapprochées l'une de

l'autre, et qu'il nous fût donné d'échanger des lettres plus fréquentes, ne pouvant conférer de vive voix. Séparés comme nous le sommes par de si grandes distances, nous n'obéissons pas à notre pensée. Je me souviens qu'étant jeune j'avais écrit à votre sainteté touchant le fameux texte de l'Épître aux Galates ; et, maintenant que je suis vieux, je n'ai pas encore mérité d'obtenir une réponse. Les exemplaires de ma lettre vous étaient plus facilement parvenus, je ne sais par quelle occasion favorable, que la lettre elle-même, malgré les soins que je m'étais donnés. L'homme qui s'en était alors chargé n'eut soin ni de vous la porter ni de me la rendre. Il y a dans vos lettres, dans celles que j'ai pu recevoir, tant et de si grandes choses, que je ne mettrais rien au-dessus du bonheur de vivre auprès de vous. Mais, comme cela m'est impossible, je sors à vous envoyer l'un de nos fils en Jésus-Christ, pour que vous l'instruisiez à notre intention, si toutefois je mérite d'obtenir là-dessus une réponse. Je n'ai pas, je ne puis plus même avoir, de l'Écriture sainte, la science que je vois en vous. Du reste, si j'ai quelque aptitude à cet égard, je le déverse à mesure sur le peuple de Dieu. Quant à me livrer à des études qui dépassent ce qu'exige cette instruction, je ne le puis pas absolument à cause de mes devoirs ecclésiastiques.

tris, ut de illis verbis Apostoli ad Galatas, juvenem me ad tuam sanctitatem scripsisse meminim (a); et ecce jam senex, necdum rescripta meruerim; faciliusque ad te exemplaria epistolae meae pervenerint, necio qua occasione praeveniente, quam ipsa epistola me curante. Homo enim qui eam tunc acceperat, nec ad te perlatit nec ad me retulit (al. pertulerit et retulerit). Tante autem mihi in litteris tuis, quae in manus nostras pervenire poterunt, apparent res, ut nihil studiorum meorum mallem, si possem, quam inherere lateri tuo. Quod ego quia non possum, aliquem nostrorum in Domino filiorum erudiendum nobis ad te mittere cogito, si etiam de hac re tua rescripta meruerim. Nam neque in me tantum scientiae divinarum Scripturarum est, aut esse jam poterit, quantum inesse tibi video. Et si quid in hac re habeo facultatis, utcumque impendo populo Dei. Vacare autem studiis diligentius, quam quae populi audiendi instruendi, propter Ecclesiasticas occupationes omnino non possum.

(a) Intercesserat anni circiter decem, ex quo illam epistolam in nostra recensione 56, ad Hieronymum scripsisset. At juvenem epistolae veteris quarta aetas habebat, finem in quinquagesimo anno, cui proximè senor sexata aetas succedebat, usque ad septuagesimum tendens. (Lett. Mign.)

6. Il est venu en Afrique, je ne sais quels écrits ou la médisance s'attache à votre nom ; mais nous avons reçu ce que avez bien voulu nous envoyer pour répondre à ces attaques. En lisant cela, j'avoue que je me suis profondément affligé qu'une si funeste discorde se soit mise entre des hommes auparavant unis par une amitié dont la réputation s'était répandue dans presque toutes les Églises. Que, de votre côté, vous tâchiez de vous tenir dans les bornes de la modération, d'émousser les traits de votre colère, de ne pas rendre injure pour injure, on le voit assez clairement dans la contexture de vos lettres. Et cependant je n'ai pu me défendre, en les lisant, d'une douleur profonde, d'une terrible frayeur : que serais-je devenu, si j'avais eu dans les mains celles de votre adversaire ? « Malheur au monde à cause de ses scandales. » *Matth.* xviii, 7. Nous voyons se réaliser, et d'une manière complète, ce que la vérité prophétisait : « Parce que l'iniquité débordera sur la terre, la charité de plusieurs se refroidira. » *Matth.* xiv, 12. Quels seront désormais les cœurs qui se verseront l'un dans l'autre avec confiance et sécurité ? Ou sera l'affection qui se jettera sans crainte dans le sein du prochain ? Quel est enfin l'ami qu'on ne redoutera pas comme un ennemi futur, si ce que nous déplorons a pu s'élever entre Jérôme et Rufin ? O condition misérable de l'homme ! O

6. « Nescio quae scripta maledica super tuo nomine ad Africam pervenerunt. Accepimus tamen quod dignatus es mittere, illis respondens maledicis. Quo perfectio, fateor multum dolui, inter tam caras familiaris personae, cunctis pene Ecclesiis notissimo amicitiae vinculo copulatas, tantum malum existitisse discordiae. Et tu quidem, quantum tibi moderaris, quantum tenes aeneas indignationis tuae, ne reddas maledictum pro maledicto, satis in tuis litteris eminet. Verumtamen, si eas ipsas cum legissem, contulisti dolorem et obrigni timore; quid de me illa faceret, quae in te ille scripsit, si in manus meas forte venisset. » *Matth.* xviii, 7. Ecce filii, ecce prorsus impletur quod veritas ait: « Quoniam abundavit iniquitas, refrigescet caritas multorum. » *Matth.* xv, 12. Quae sibi enim jam tuis pectora tota refundantur? In coelis sinum tota se projiciat securi dilectio? Quis denique amicus non formidetur, quasi futurus inimicus, si potuit inter Hieronymum et Rufinum hoc quod plangimus, exoriri? O misera et mise-

science du présent stérile sur la volonté des amis, dès qu'on ne saurait y joindre la prescience de l'avenir! Mais pourquoi me répandre en gémissements sur cette ignorance de l'un à l'égard de l'autre, quand l'homme ne sait même pas ce qu'il en sera plus tard de lui-même? Il sait d'une certaine façon, souvent à peine, ce qu'il est en ce moment; il ignore ce qu'il sera dans la suite.

7. Or cette connaissance, non-seulement de ce qu'on est actuellement, mais encore de ce qu'on doit être un jour, existe-t-elle dans les anges, au sein de l'innocence et de la félicité; le diable a-t-il jamais possédé la vraie béatitude, alors qu'il n'était pas déchu, s'il prévoyait sa future prévarication et son éternel supplice, je l'ignore absolument. Sur cette question, en supposant qu'il soit utile de la dilucider, je voudrais bien entendre de vous ce qu'il en faut penser. Voyez ce que font ces terres et ces mers qui nous séparent: si j'étais moi-même cette lettre que vous lisez, vous m'auriez déjà dit ce que je demande; au lieu que maintenant, quand est-ce que vous me ferez une réponse? quand l'enverrez-vous? quand parviendra-t-elle ici? quand la recevrai-je? Plaise à Dieu néanmoins qu'un jour se réalise ce qui n'arrive jamais assez tôt au gré de nos désirs, ce que nous attendons avec toute la patience dont nous sommes capables. Aussi j'en reviens à ces douces paroles de votre lettre, à ces touchantes expressions d'un pieux regret; je me les appro-

prie et je vous les adresse à mon tour : « Que ne nous est-il donné de vous serrer dans nos bras, d'enseigner ou d'apprendre quelque chose dans nos mutuels entretiens; » en admettant toutefois qu'il me soit possible en aucune façon de vous rien apprendre.

8. Dans ces mots, qui ne sont plus seulement les vôtres, et qui sont aussi les miens, je me délecte et me reconforte; je trouve une grande consolation dans ce désir qui nous anime tous deux, bien qu'il soit toujours suspendu dans le vide et n'atteigne jamais son but. Mais, au moment même où je goûte cette joie, voilà que l'aiguillon de la douleur me transperce; il me vient à la pensée que vous et votre adversaire à qui Dieu avait largement et longuement concédé ce que chacun de vous désire, de vivre dans la plus étroite union et de goûter ensemble le miel des saintes Écritures, vous avez maintenant au cœur une si fatale amertume. Quand, où, par quel homme cela ne serait-il pas à redouter, du moment où nous l'avons vu survenir dans le temps même où, venant de rejeter les embarras du siècle, vous suiviez déjà le Seigneur avec une liberté complète; dans cette même contrée que le Seigneur a foulée après s'être fait homme, et qui de sa bouche entendit cette leçon : « Je vous donne ma paix, je vous lègue ma paix; » *Joan.* xv, 27; entre des hommes enfin d'un âge respectable, et vivant ensemble

nissima, et ea facio vicissim mea: « Ulque mereretur complexus tuos et collatione munda vel doceremus aliqua, vel disceremus; » si tamen esse ullo modo posset quod ego te docerem.

8. « In his autem verbis, non jam tuis tantum, sed etiam meis, ubi delector et reficior, et ipso quamvis pendente et non attingente utriusque nostrum desiderio, non parva ex parte consolator: ibi rursus acerrimis dolorum stimulis fodiit, dum cogito inter vos quibus Deus hoc ipsum quod uterque nostrum optavit, largum prolixumque concesserat, ut conjunctissimi et familiarissimi mella Scripturarum sanctarum pariter lambere, tante amaritudinis irrepesset perniciem quando non, ubi non, cui non homini formidandum cum eo tempore quo abjectis jam sarcinis secularibus, iam expediti Dominum sequebamini; et in ea terra vivebatis simul, in qua Dominus humanis pedibus ambulans, « pacem, inquit, meam do vobis, pacem meam relinquo vobis; » *Joan.* xv, 27; viris etate maturis, et in eloquio Domini habitantibus vobis accidere potuit? Vere « tentatio est vita humana super terram, » *Job* vii, 1. Heu mihi,

randa conditio! O infida in voluntatibus amicorum scientia praesentium, ubi nulla est praesentia futurorum! Sed quid hoc alteri de altero gementium putem, quando ne ipse quidem sibi homo est notus in posterum? Novit enim utcumque, vix forte, nunc qualis sit; quales autem postea sit futurus, ignorat.

7. « Haec porro non tantum scientia qualis quisque sit, verum etiam praesentia qualis futurus sit, si est in sanctis et beatis Angelis, et quomodo fuerit beatus diabolus aliquando, cum adhuc bonus angelus esset, sciens futuram iniquitatem suam et sempiternum supplicium, omnino non video. De qua re, si tamen eam nosse opus est, vellem abs te audire quid sentias. Vide quid faciant terrae ac maria, quae nos corporaliter dirimunt. Si haec epistola mea quam legis, ego essem, jam mihi diceres quod quavis: nunc verro quando scriberis? quando mittes? quando perveniet? quando accipiam? et tamen utinam quandoque fiat, quod tam cito fieri non posse quam volumus, quanta possumus tolerantiam sustinemus. Unde recurro ad illa verba epistolae tuae dulcissima, sanctique desiderii tui ple-

dans le commerce intime des Livres saints ? En vérité, c'est une tentation que la vie de l'homme sur la terre. » *Job*. vii, 1. Hélas ! que ne m'est-il donné de vous rencontrer en même temps sur un point quelconque du monde ? Emu, triste, alarmé comme je le suis, je tomberais à vos pieds, je pleurerais toutes mes larmes, je prierais dans la mesure de mon amour, tantôt chacun de vous pour lui-même, tantôt l'un pour l'autre, et pour le reste des chrétiens, surtout pour les infirmes, tous rachetés par le sang de Jésus-Christ; ils vous contemplant avec le plus grand danger sur le théâtre de cette vie. Ne répandez pas sur votre compte des écrits que vous ne pourriez plus effacer, si jamais la concorde se rétablissait entre vous, tout obstinée que soit votre discorde, ou que vous craindriez de lire alors, de peur que la querelle ne vint à relire.

9. Je parle sincèrement à votre charité, rien ne m'a plus fait trembler qu'un tel exemple, pendant que je voyais dans votre lettre certains signes de courroux; et ce n'est pas lorsque vous rappelez les images d'Entello et du bouf appesanti, cela me paraissant plutôt une agréable plaisanterie qu'une menace sérieuse; c'est lorsque vous employez les expressions que j'ai rappelées plus haut, au delà du nécessaire peut-être, mais non certes au delà de mes craintes: « De peur que vous sentant blessé vous n'eussiez fait entendre de justes récriminations. » Je vous en prie, s'il est possible que nous nous livrions à

qui vos simul alieni invenire non possum: forte ut moveat, ut doleo, ut timeo, procederem ad pedes vestros, fletum quantum valerem, rogarum quantum amarem, nunc unumquemque vestrum pro seipso, nunc utrumque pro altero, et pro aliis, ac maxime infirmis, pro quibus Christus mortuus est, qui vos tanquam in theatro vite hujus cum magno sui periculo spectant, ne de vobis ea conscribendo spargatis, quæ quandoque concordantes delere non poteritis, qui nunc concordare nolitis, aut quæ concordare legere timeatis, ne iterum litigetis.

9. « Verum dico caritati tue, nihil me magis quam hoc exemplum tremuisse, cum quædam ad me in epistola tua legerem tuam indignationis indicia, non ille de Entello et bove lasso, ubi mihi potius hilariter jocari quam iracunde minari visus es, quam illud quod serio te scripsisse satis apparet, unde supra elocutus sum, plus fortasse quam debui, sed non plusquam timui; ubi aisti: « Ne forte lasus juste expostulares. » Rogo te, si fieri potest ut inter nos queramus et disseramus aliquid,

des recherches et à des discussions exemptes de toute amertume, propres à nourrir nos cœurs, donnons-nous carrière. Si je ne puis pas signaler dans vos écrits ce qui ne paraît devoir être corrigé, ni vous dans les miens, sans qu'il en résulte un soupçon d'envie, une atteinte à l'amitié, laissons-là ces choses, songeons à la sécurité de notre vie et de notre salut, souffrons quelque incertitude dans la science qui enfle, pour sauvegarder la charité qui édifie. Pour moi, je me sens bien loin de cette perfection dont il est écrit: « Si quelqu'un ne pèche pas en paroles, celui-là est un homme parfait. » *Jac.* iii, 2. Mais avec le secours de la divine miséricorde, je compte pleinement pouvoir vous demander pardon sans peine, si je vous ai blessé; et c'est à vous à me le faire comprendre, afin de gagner votre frère, disposé que je suis à vous écouter. *Math.* xviii. Et parce que vous ne le pouvez en tête-à-tête à cause des distances qui nous séparent, vous ne devez pas pour cela me laisser dans l'erreur. Quant aux points mêmes que nous voulons approfondir, si je suis ou me persuade que je suis dans le vrai, quoique vous soyez d'une opinion contraire, j'essaierai de soutenir la mienne autant que le Seigneur m'en donnera le pouvoir, sans vous faire injure. Si je m'aperçois néanmoins que vous êtes offensé malgré toutes mes précautions, j'implorerai simplement votre indulgence.

10. Je n'ai pas m'imaginer sans raison que

quo sine amaritudine discordiæ corda nostra pascantur, fiat. Si autem non possum (al. *possimus*) dicere quid mihi emendandum videatur in scriptis tuis, nec tu in meis, nisi cum suspicione invidia aut læsione amicitie, quiescamus ab his, et nostræ vite salutique parcamus. Mixtus certe assequatur illa quæ inflat, dum non offendatur illa quæ edificat. Ego me longe esse sentio ab illa perfectione de qua scriptum est: « Si quis in verbo non offendit, hic perfectus est vir. » *Jacob.* iii, 2. Sed plane in Dei misericordia puto me posse facile abs te petere veniam, si quid offendi; quod mihi aperire debes ut, cum te audiero, loqueris fratrem tuum. *Math.* xviii. Neque enim quia hoc propter longinquitatem terrarum non potes facere inter me et te, propterea debes sinere errare me. Porro quod ad ipsas res que nosse volumus attinet, si quid veri me teneret vel scio, vel credo, vel puto, in quo tu aliter sentis, quantum dat Dominus, sine tua injuria conabor asserere. Quod autem pertinet ad offensionem tuam, cum te indignum sensero, nihil aliud quam veniam deprecabor.

vous avez pu vous irriter, à moins que je ne dise une chose en me donnant des torts dans le fond ou dans la forme. Car je ne suis pas étonné que nous nous connaissions moins l'un l'autre que nous ne sommes connus de nos proches et de nos intimes. J'avoue que volontiers je me jette entièrement dans le sein de leur charité, surtout quand je suis fatigué des scandales du siècle, et que je trouve là mon repos sans aucune sollicitude. Je me sens alors en pleine sécurité, sachant à qui je me confie; et, dans cette douce confiance, je ne redoute plus ce lendemain ténébreux de la fragilité humaine sur lequel je gémissais il n'y a qu'un instant. Lorsque j'ai la conviction qu'un homme dont le cœur est enflammé de la charité chrétienne est devenu mon fidèle ami, tout ce que je lui communique de mes projets et de mes pensées, ce n'est pas à l'homme que je le communique, c'est à celui en qui cet homme doit demeurer pour être tel. « Dieu est charité; et celui qui demeure dans la charité demeure en Dieu, comme Dieu demeure en lui. » *1 Joan.* iv, 6. S'il abandonne la charité, nécessairement il doit causer une douleur égale à la joie qu'il causait en y demeurant. Du reste, quand d'ami intime il s'est fait ennemi, qu'il en soit réduit à d'artificieuses inventions, n'ayant rien à dévoiler dans sa colère. Chacun peut facilement arriver à ce but, non en cachant ce qu'il aurait fait, mais en ne faisant rien qu'il voudrait cacher. Si la divine miséricorde permet

que les hommes de bien, les hommes pieux viennent avec abandon et sécurité au milieu des amis, n'importe ce que ceux-ci pourront devenir dans la suite, ils doivent bien se garder de manifester imprudemment les péchés d'autrui, et n'en commettre aucun eux-mêmes. Quand le méchant invente quelque chose pour nous dénigrer, ou bien on ne croit pas absolument à sa parole, ou bien la réputation seule est compromise, et le salut reste intact. Le mal dont on se rend coupable, voilà notre intime ennemi, lors même qu'il ne serait divulgué ni par la loquacité ni par la haine d'aucun de nos familiers. Aussi, quel est l'esprit sage qui ne voit pas avec quelle patience vous devez supporter les incroyables emportements de celui qui fut naguère votre plus intime ami, ayant pour vous le consolant témoignage de la conscience; et comment vous pouvez prendre les calomnies qu'il répand, en admettant même qu'il trouve crédit auprès de certaines personnes, par ces armes que Paul met dans notre main gauche, et qui nous servent dans le combat contre le diable comme celles que nous tenons de la main droite? J'aimerais mieux cependant le voir en quelque manière plus radouci que vous voir plus armé de cette manière. C'est un grand et déplorable prodige que d'une telle amitié on en vienne à des inimitiés telles. Le prodige sera plus grand, il sera surtout la cause d'une grande joie, si de ces inimitiés on remonte à l'ancienne concorde.

10. « Nec omnino arbitror (al. *arbitror*) te succensere potuisse, nisi aut hoc dicerem quod non debui, aut non sic dicerem ut debui; quia nec miror nos minus scire invicem, quam scimus a conjunctissimis et familiarissimis nostris. In eorum ego caritate, factor, facile me totum profecto, presertim fatigatum scandalis secūli; et in ea sine ulla sollicitudine requiesco. Dum quippe illi esse sentio, in quem me securus proficere, et in quo securus requiesco. Nec in hac mea securitate, cristianum illud humane fragilitatis incertum, de quo superius ingemui, omnino formido. Cum enim hominem Christiana caritate flagrantem, eaque (al. *a'que*) mihi fidelem amicum factum esse sentio, quicquid ei consiliorum meorum cogitationumque committo, non homini committo, sed illi in quo manet, ut talis sit. « Deus enim caritas est; et qui manet in caritate, in Deo manet, et Deus in eo; » *1 Joan.* iv, 6; quam si desererit, tantum faciat necesse est dolorem, quantum manens fecerat gaudium. Verumtamen, ex amico intimo factus inimicus, querat sibi potius quod fingat astutus; non inveniat quod prodatur iratus. Hoc autem uniusquis-

que facile assequitur, non occultando quod fecerit, sed non faciendo quod occultari (al. *occultare*) vellet. Quod amico, quolibet futuro, liberi securique versentur, si misericordiam Dei bonis plisque concedit, ut inter aliena peccata sibi commissa non prodant quod prodi timeant (al. *timeant*), ipsi nulla committant. Cum enim falsum quid a maleficio fingitur, aut omnino non creditur, aut certe inperita salute, sola fama vexatur. Quod autem malum perpetratur, hostis est inimicus, etiam si nullus intimi loquacitate aut lite vulgatur. Quapropter quis prudentum non videat, etiam tu quam tolerabiliter feras amicissimi quondam et familiarissimi incredibiles nunc inimitias, quoadmè conscientia; et quemadmodum vel quod jacit, vel quod a quibusdā forsitan creditur, in sinistris armis deputas, quibus non minus quam dextris contra diabolum dimicatur? Verumtamen illum maluerim aliquo modo mitiorem, quam te isto modo armatiorem. Hoc maxime et triste miraculum est, ex amicitia talibus ad has inimitias pervenisse. Lætum erit, et multo magis, ex inimicitia talibus ad pristinam concordiam revertisse. »

LETTRE CX.

AUGUSTIN A PRÆSIDIUS.

Il le prie de faire parvenir à Jérôme la précédente lettre, et d'écrire lui-même au besoin pour l'apaiser à son égard.

Au très-heureux seigneur, à son bien vénérable frère et collègue dans le sacerdoce Præsidius, salut en Jésus-Christ, Augustin.

1. Comme je vous en ai prié de vive voix, je viens vous rappeler par écrit d'avoir la complaisance de faire parvenir ma lettre à notre saint frère et collègue dans le sacerdoce Jérôme. Pour que vous puissiez lui parler en ma faveur avec connaissance de cause et selon que vous l'inspirera votre charité, je vous envoie la copie des lettres que je lui ai écrites et de celles que j'ai reçues de lui. En les lisant, vous jugerez sans peine, dans votre sagesse et votre piété, la modération que j'ai eu devoir garder, comme aussi la crainte que m'inspirait sa véhémence. Si j'ai dit ce que je ne devais pas, ou d'une manière qui n'était pas convenable, ce n'est pas à lui, c'est à moi que vous devez communiquer votre pensée par un sentiment d'affection fraternelle. Je pourrai par là reconnaître ma faute, m'en repentir, et lui demander de me pardonner.

EPISTOLA CX

AUGUSTINI AD PRÆSIDIUM.

Præsidium rogat Augustinus ut superiorem epistolam curet Hieronymo reddendam, utque sibi eundem suis etiam litteris placeat.

Domino beatissimo, et merito venerando fratri, et consecratorum PRÆSIDIUM, AUGUSTINI in Domino salutem.

1. « Sicut præsens rogavi sinceritatem tuam, nunc quoque commune, ut litteras meas sancto fratri et compresbytero nostro Hieronymo mittere non graveris. Ut autem noverit caritas tua quemadmodum etiam tu illi pro mea causa scribere debeas, misi exemplaria litterarum et mearum ad ipsum, et ad me ipsius. Quibus lectis pro tua prudentia facile videas (al. *videbis*) et modum meum, quem servandum putavi, et motum ejus, quem non frustra timui. Aut si ego quod non debui, aut quomodo non debui, aliquid scripsi, non ad illum de me, sed ad me ipsum potius fraterna dilectione, mitte sermonem; quo correctus petam ut ignoscat, si meam culpam ipse cognovero. »

LETTRE CXI.

JÉRÔME A AUGUSTIN.

Il répond enfin aux questions proposées dans les lettres LVI, LXVII, CVI, sur l'initiale du livre consacré aux Ecritains ecclésiastiques, sur la réprimande adressée par Paul à Pierre et mentionnée dans l'Épître aux Galates, sur la traduction de l'Ancien Testament, sur le nom du lierre dont il est parlé dans Jonas; il défend avec vivacité contre Augustin ses écrits et ses interprétations.

Au seigneur vraiment saint, à l'heureux pontife Augustin, salut en Jésus-Christ, Jérôme.

1. J'ai reçu en même temps les trois lettres, ou plutôt les trois courts libelles que vous avez bien voulu m'adresser par le diacre Cyprien, et qui renferment diverses questions, comme vous les appelez, des critiques sur mes opuscules, comme je le sens. Si je voulais y répondre, il me faudrait un volume entier. Je tâcherai néanmoins, dans la mesure du possible, de ne pas dépasser les bornes d'une lettre un peu longue, et de ne pas retarder notre frère pressé de partir. Il m'a demandé mes lettres trois jours seulement avant son départ; et je me suis trouvé dans la nécessité de jeter à la hâte, sans aucune réflexion, pêle-mêle, tout ce qui se présentait à ma pensée: ce n'est plus la maturité de l'écrivain, c'est le hasard de la dictée. Au bout de tout cela il ne faut pas attendre une doctrine;

EPISTOLA CXI

HIERONYMI AD AUGUSTINUM.

Respondet tandem Hieronymus ad Augustini questiones propositas in epistolis 56, 67 et 104, scilicet de titulo libri Ecclesiasticos scriptores enarrantis, de Petro reprehendo a Paulo in epist. ad Galatas, de translatione veteris Testamenti, ac de hebreo vocabulo apud Jonam; defendens scriitorum et interpretationes suas adversus Augustinum.

Domino vere sancto ac beatissimo Papæ Augustino, Hieronymus in Christo salutem.

1. Tres simul epistolæ, imo libellos breves per Diacōnum Cyprianum, tua dignationis accepi, diversas, ut tu nominas, questiones, ut ego sentio, reprehensiones opusculorum meorum continentes. Ad quas, si respondere vulnere, libri magnitudine opus erit. Tamen conabor, quantum facere possum modum non egredi longioris epistolæ, et festinanti fratri moram non facere: qui ante triduum quam profecturus erat, a me epistolæ flagitavit; ut pene in procinctu hæc, qualicunque sunt, effutire compellerer, et tumultuario respondere sermone, non maturitate scribentis, sed

LETTRE CXI.

c'est un coup de dé: une attaque imprévue plonge dans le trouble les plus intrépides soldats; ils sont forcément en déroute avant d'avoir pu saisir leurs armes.

2. Nos armes à nous, c'est le Christ, c'est encore la discipline de l'Apôtre, qui écrit aux Ephésiens: « Revêtez-vous des armes de Dieu, pour que vous puissiez résister au jour du danger; » *Ephes.* vi, 13; il continue de la sorte: « Tenez-vous debout, les reins ceints de la vérité, portant la cuirasse de la justice, ayant aux pieds la chaussure qui dispose à l'Évangile de la Paix; par-dessus tout, prenez le bouclier de la foi, sur lequel viendront s'éteindre tous les traits enflammés de l'ennemi; prenez aussi le casque du salut et le glaive de l'Esprit, qui est la parole de Dieu. » *Ibid.* 14 et seq. Voilà les armes avec lesquelles le roi David s'avancait jadis au combat; il choisit dans le torrent cinq pierres parfaitement polies, montrant par cette image qu'il passait à travers les tourbillons du siècle sans y rencontrer aucune aspérité, aucune souillure, buvant en route de l'eau du torrent. C'est pour cela qu'il éleva la tête, et qu'après avoir terrassé le superbe Goliath, il le décapita avec son propre glaive. Il avait frappé le blasphémateur au front; *I Reg.* 17; il l'avait atteint à cette partie du corps où l'usurpateur du sacerdoce, Ozias, est lui-même frappé de la lèpre, *II Paral.* 26, et qui est le siège de la divine gloire, selon

dictant, temeritate: que plerumque non in doctrinam, sed in casum vertitur; ut fortissimos quoque (al. *quosque*) milites subita bella conturbant, et ante coguntur fugere quam possint arma corripere.

2. Cæterum nostra armatura Christus est, et Apostoli Pauli institutio, qui scribit ad Ephesios: « Assumite arma Dei, ut possitis resistere in die malo; » *Ephes.* vi, 13; et rursus: « Stare succineti lumbos vestros in veritate, et induti loriceam justitiæ, et calcæati pedes in præparationem Evangelii pacis; super omnia accipientes scutum fidei, in quo possitis universa tela maligni ignita extinguerè; et galeam salutis accipite, et gladium spiritus, quod est verbum Dei. » *Ibid.* 14, et seqq. His quondam tel' rex David armatus procedebat ad prælium; et quinque lapides de torrente accipientes levigatos, nihil asperitatis et sordium inter hujus smolli turbine, in sensibus suis esse monstrabat, bibens de torrente in via; et idcirco exallavit caput, et superbissimum Goliath suo potissimum mucrone truncavit, percussus in fronte blasphemum; *I Reg.* xvii; et in ea parte corpo-

cette parole d'un saint: « Sur nous est marquée la lumière de votre visage, Seigneur. » *Psal.* iv, 7. Disons donc, nous aussi: « Mon cœur est prêt, ô Dieu, mon cœur est prêt; je chanterai dans ma gloire, au son des instruments. Lève-toi, psallérion, et toi Kinnor; je me lèverai avec l'aurore; » *Psal.* lvi, 8, 9; cvii, 1, 2. Ainsi s'accomplira pour nous cette parole: « Ouvre ta bouche, et je la remplirai; » *Psal.* lxxxv, 14; et cette autre: « Le Seigneur donnera le verbe à ceux qui prêcheront avec une grande vertu. » *Psal.* lxxvii, 12. Je ne doute pas que, de votre côté, vous ne demandiez à Dieu la même chose, le triomphe de la vérité dans nos discussions. Vous ne cherchez pas assurément votre gloire, mais bien celle du Christ. Quand vous vaincrez, je vaincrai moi-même, si je reconnais mon erreur: dans le cas où je remporterais la victoire, vous n'en seriez pas moins vainqueur; car ce ne sont pas les enfants qui théosauraient pour leurs pères, ce sont les pères qui théosauraient pour leurs enfants. Nous lisons dans le livre des Paralipomènes que les enfants d'Israël s'avancèrent au combat avec « une âme pacifique. » Au milieu des glaives, des torrents de sang, des cadavres jonchant la plaine, c'est la paix qu'ils voulaient faire triompher, et non eux-mêmes. Répondons à toutes les questions, résolvons en peu de mots des difficultés multiples, si telle est la volonté du Christ. Je passe sur les formules

ris vulnerans, in qua et presumptor sacerdoti Ozias lepra percussit, *II Paral.* xxvi, et sanctus gloriatur in Domino dicens: « Signatum est super nos lumen vultus tui, Domine. » *Psal.* iv, 7. Dicamus igitur et nos: « Paratum cor meum, Deus, paratum cor meum; cantabo et psallam in gloria mea. Exsurge, psalterium et cithara; exurgam diluculo; » *Psal.* lvi, 8, 9; cvii, 1, 2; ut in nobis possit impleri: « Aperi os tuum, et ego adimplebo illud; » *Psal.* lxxxv, 14; et: « Dominus dabit verbum evangelizantibus virtute multa. » *Psal.* lxxvii, 12. Te quoque hoc ipsum orare non dubito, ut inter nos contentendes veritas superet. Non enim tuam queris gloriam, sed Christi. Cumque tu viceris, et ego vincam, si meum errorem intellexero: et e contrario me vincente, tu superas; qui non filii parentum, sed parentes filii theosuratis. Et in Paralipomenon libro legitimus, quod filii Israel ad pugnam pro processerint mente pacifica; inter ipsos quoque gladios et effusiones sanguinis et cadavera prostratorum non suam, sed pacis victoriam cogitantes. Respondemus igitur ad omnia; ac multiplicès questiones, si Christus jus-